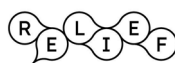


Agence Livre
& Lecture
Bourgogne-
Franche-Comté

Urssaf
Limousin



WEBINAIRE

Précisions sur les obligations déclaratives des diffuseurs : rencontrez l'URSSAF Limousin !

Judi 1^{er} octobre 2026

10h-12h

Webinaire proposé par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le réseau professionnel RELIEF et l'URSSAF Limousin.

[Un lien de connexion sera envoyé aux participants à l'approche de la formation]

>> PUBLICS VISÉS

Organisateur·rices de manifestations littéraires, diffuseurs, gestionnaires en charge de la rémunération des auteurs.

>> INTERVENANTE

Annabelle BAUDOU, chargée d'affaires juridiques au pôle juridique Artistes-Auteurs-Diffuseurs de l'URSSAF Limousin.

>> OBJECTIFS

Ce webinaire, organisé en partenariat avec le réseau RELIEF (Réseau des événements littéraires et festivals) et l'URSSAF Limousin, s'adresse aux organisateur·rices de manifestations littéraires, aux diffuseurs et aux gestionnaires en charge de la rémunération des auteurs qui souhaitent mieux comprendre leurs obligations déclaratives.

Après un rappel du cadre réglementaire applicable aux diffuseurs et des principales modalités de rémunération des artistes-auteurs, **cette rencontre donnera une large place aux situations concrètes rencontrées par les participant·es.**

À partir des questions transmises en amont, Annabelle Baudou apportera des **éclairages pratiques** et répondra aux **problématiques** les plus fréquentes ou aux cas particuliers liés à la rémunération et à la déclaration sociale des revenus artistiques des artistes-auteurs.

Afin d'adapter au mieux le contenu de son intervention, les participant·es sont invité·es à transmettre leurs questions **avant le 11 septembre 2026** à Nicolas BIGAILLON : n.bigailon@livre-bourgognefranche-comte.fr

>> CONTENU

- **10h00-10h30** - Introduction
 - Qui est considéré comme diffuseur ?
 - La notion de « diffusion ou exploitation commerciale d'une œuvre »
 - Les principales obligations déclaratives des diffuseurs et les évolutions introduites par l'instruction de 2023.
- **10h30-11h45** - Éclairages pratiques à partir de vos questions
 - Réponses aux questions transmises en amont.
 - Analyse de situations concrètes et de cas particuliers rencontrés lors de la rémunération d'artistes-auteurs.
- **11h45-12h00** - Temps d'échange avec les participant·es

>> CONTACT & INSCRIPTION

Renseignements auprès de Nicolas BIGAILLON, Chargé de projet Vie littéraire
n.bigailon@livre-bourgognefranche-comte.fr • 03 80 68 80 20

Webinaire gratuit sur inscription **avant le 28 septembre** en cliquant sur le bouton ci-dessous ou en copiant ce lien dans votre navigateur : <https://forms.gle/anhW3gApmQ1Q9oH86>

JE M'INSCRIS



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

